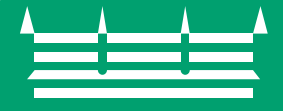


www.mairie-launaguet.fr

LAUNAGUET



INFO

nov. | déc. 2020

#31



Ensemble et solidaires

ÉDITO DE MICHEL ROUGÉ : COVID-19 ET ATTENTATS | UNE RÉNOVATION ÉCORESPONSABLE | L'HERS, ARTÈRE DE NOTRE COMMUNE | PORTRAIT DE NATACHA MARCHPONT | ZOOM SUR LA RESTAURATION SCOLAIRE | TRAVAUX | PRIMES POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE | RETOUR SUR... | PARTICIPATION CITOYENNE | COLIS GOURMANDS POUR NOS ÂÎNÉS |



Jean-Michel Fabre, Michel Rougé, Georges Méric, Marie-Claude Farcy et Pierre Marchal

Une rénovation écoresponsable

Le bailleur social Les Chalets, représenté par son directeur Pierre Marchal, a convié Michel Rougé, maire de Launaguet, Bernard Devay, adjoint à l'action sociale et Marie-Claude Farcy, adjointe à la communication et conseillère départementale, à visiter le logement témoin de la résidence « Les Sables », Cours Voltaire à Launaguet.

Cette résidence du groupe Les Chalets a fait l'objet d'une réhabilitation innovante en termes de consommation et de rénovation énergétique. Le président du Conseil départemental Georges Méric et Bertrand Serp, élu de Toulouse Métropole Habitat, partenaires du projet, sont venus constater l'innovation de cette démarche. En effet, un audit énergétique plaçait la résidence Les Sables construite en 1991 en classe E : demain elle sera catégorisée

en classe B après ces modifications technologiques. En effet, le chauffage de la résidence sera assuré par des « radiateurs numériques », grâce à la production de chaleur émise par des microprocesseurs. Concrètement, les radiateurs numériques assurent des calculs informatiques pour le compte d'entreprises, via un système de gestion décentralisée. Ce système de chauffage innovant permet aux locataires de bénéficier d'une source d'énergie gratuite.

Les travaux ont également consisté à isoler la résidence, avec une isolation dite « bio-sourcée ». L'isolation par l'extérieur sera en laine de bois, l'isolation des combles en ouate de cellulose, issue principalement de papier journaux recyclés. Michel Rougé se félicite que « Launaguet ait été choisi pour la réalisation de ce projet écoresponsable » avec l'adhésion des habitants qui sont informés au fur et à mesure de l'avancée des travaux par une conciergerie de chantier.



8 tourelles et un coffret...

À l'issue des travaux de restauration des tourelles du château, deux des couvreurs Compagnons du Devoirs ont laissé une trace à l'attention des futurs ouvriers qui œuvreront sur la toiture dans quelques décennies, voire quelques siècles. Ils ont fabriqué une tourelle miniature dans laquelle ils ont déposé des objets de l'année : des pièces de monnaie de 2020, le journal du jour et un masque chirurgical en rappel de l'épidémie de covid-19. Ils ont proposé au maire de faire de même. Michel Rougé a donc rédigé un mot au nom du Conseil municipal et déposé le magazine Launaguet Info présentant l'équipe municipale. Ce coffret a été scellé et déposé à l'intérieur d'une des tourelles. Quand les tourelles du château des Virebent auront besoin d'une nouvelle réfection, les ouvriers qui trouveront ce coffret seront heureux de découvrir ce qui a été fait par l'équipe municipale de 2020.



Plan de prévention « grand froid »

Le plan grand froid permet d'apporter une aide rapide aux personnes âgées et vulnérables en cas de persistance d'un épisode de froid.

L'intervention des services sanitaires et sociaux s'en trouve facilitée. Les personnes recensées auprès du CCAS sont rapidement contactées en cas d'activation du plan grand froid par la préfecture.

L'inscription repose sur une démarche volontaire.

Inscription : CCAS - 05 61 37 64 64

IMAGE
DU MOIS



Avis aux anciennes familles Launaguétoises et aux collectionneurs de cartes postales ! La ville de Launaguet recherche des photos anciennes de la serre du parc de l'Hôtel de ville. Merci de les déposer à la mairie, où elles seront scannées, ou par mail à culture@mairie-launaguet.fr.



Michel Rougé, maire, et Isabelle Talec, directrice de l'école élémentaire Jean Rostand, lors de l'hommage à Samuel Pasy.

Chères Launaguétoises, Chers Launaguétois,

Comme si un 1^{er} virus ne suffisait pas, en voici un 2^e plus sournois encore, celui du terrorisme et de l'islamisme radical. Il tue et met à mal les fondements de notre société démocratique et laïque. Aucun mot n'est assez fort pour qualifier cette barbarie. Restons cependant lucides et évitons les amalgames qui reposent sur la méconnaissance des autres. Chacun a droit au respect de ses croyances et nous resterons toujours mobilisés contre l'horreur.

Face à ces tragiques événements, j'ai voulu montrer ma solidarité et celle de tout le conseil municipal en apportant notre soutien à tous les enseignants de nos écoles. Dès le lundi 2 novembre, j'ai pu vérifier que les mesures de sécurité étaient en place aux abords de nos écoles grâce à la présence des forces de police municipale et de gendarmerie.

En même temps, le Président de la République annonçait une nouvelle période de confinement pour 4 semaines. Nous espérons qu'elle permettra de faire baisser les hospitalisations et les décès sur notre territoire. La municipalité a réactivé son plan de soutien aux personnes vulnérables qui sont souvent les premières victimes de cette pandémie.

Nous apportons également tout notre soutien au secteur économique et surtout au personnel médical déjà fortement éprouvé.

Espérons que les efforts de tous porteront leurs fruits et que nous pourrons nous retrouver en famille pour fêter les fêtes de fin d'année.

Ne baissons pas les bras et luttons tous ensemble.

Bien à vous toutes et tous.

Amitiés républicaines

Michel Rougé, Maire de Launaguet

Président de la commission Aménagement et Politique Foncière métropolitaine à Toulouse Métropole



L'Hers, véritable artère de notre commune

Prenons le temps de la découvrir !

L'Hers prend sa source dans le Lauragais et se jette dans la Garonne au niveau de la commune d'Ondes. Cette rivière longue de 89 km traverse 39 communes. L'Hers parcourt notre commune sur une petite portion de 2,3 km qui cependant modèle notre territoire, influence notre mobilité et nous procure un bel espace de détente. Il borde le sud de la plaine des Monges où il se traverse par la piste cyclable. Deux routes l'enjambent également : à l'ouest route de Bessières, et à l'est chemin de la Palanque.

L'Hers est aujourd'hui considéré dans la Trame Verte et Bleue de Toulouse Métropole comme un « cours d'eau emblématique et identitaire à préserver et à valoriser ». Les berges de l'Hers préservent une faune intéressante comme hérons, canards sauvages, mouettes. Au niveau de la flore, on y trouve des acacias, des peupliers, des frênes.

C'est ce qui donne toute son importance au Syndicat de Bassin Hers Girou (SBHG), administré par les 194 communes traversées par l'Hers et son affluent le Girou, dont 29 d'entre elles se situent dans le Tarn, et 22 dans l'Aude.

Ce syndicat, créé en 1972 suite à d'importantes inondations, est dédié à la protection de l'environnement et des humains vivant dans ce bassin de 1550 km², et plus précisément à :

- la prévention des inondations et de l'érosion des sols ;
- la gestion de la ressource en eau, dont le contrôle des prélèvements effectués par l'agriculture, l'industrie, et les particuliers ;
- la restauration de la morphologie des cours d'eau, l'entretien des berges ;
- l'amélioration de la qualité écologique de l'eau ;
- la restauration et le maintien de la biodiversité aquatique et terrestre (corridor écologique).

À Launaguet, le SBHG a réalisé en 2011 des travaux conséquents de renaturation et d'aménagement des berges Plaine des Monges et à la mare des Fourragères

http://www.hersgirou.fr/site/fr/ref/Travaux_42.html



Patrice RENARD est le conseiller municipal qui représente Launaguet au Syndicat du Bassin Hers Girou.

POLLUTION DE L'HERS :

que faire en cas de nouvel épisode ?

Le 4 juillet, 30 000 litres de gasoil destinés aux bus du dépôt Tisseo d'Atlanta ont pollué l'Hers sur une dizaine de kilomètres. Pour rappel, l'eau du robinet n'avait pas été impactée puisque l'Hers ne comprend pas de captage d'eau destiné à la consommation humaine. De nombreux Launaguétois avaient alerté la mairie par téléphone, sur la page Facebook ou par le bouton « Signaler à ma mairie » du site internet. Nous les en remercions.



En cas de nouvelle anomalie, les administrés peuvent contacter l'Agence Régionale de Santé (ARS) : ars-oc-dd31-pgas@ars.sante.fr.

La mairie ou le maire d'astreinte sont aussi en mesure de contacter les services de police de l'eau de l'État.

PORTRAIT



“
S'engager pour sa commune, c'est avant tout une aventure humaine
”

Natacha Marchipont

Femme de conviction au service de l'environnement

Natacha Marchipont est la plus jeune maire adjointe de l'équipe de Michel Rougé. En charge de l'environnement et du développement durable, ses motivations pour la vie municipale sont multiples et profondes.

C'est tout d'abord par engouement pour sa ville que Natacha Marchipont a accepté son mandat d'adjointe afin d'agir en faveur de toujours plus de développement durable. Son père entame lui-même son 3^e mandat de maire d'une commune de 3 000 habitants en Normandie, c'est donc en connaissance de cause qu'elle a accepté ce mandat proposé Michel Rougé.

Avant d'obtenir le concours de professeur des écoles en 2014, elle a d'abord été diplômée en ingénierie des techniques agricoles, où elle a étudié l'impact de l'agriculture sur l'érosion des sols. Ça laisse des traces...

C'est pourquoi, elle souhaite sensibiliser la population à la question environnementale et à l'écologie. Féministe, elle reste convaincue que l'on peut mener plusieurs vies de front : femme, épouse, mère, adjointe et en activité professionnelle.

Des projets plein la tête

Au-delà du sujet récurrent de la gestion des déchets, la commission environnement fourmille de projets : plantation d'une micro-forêt urbaine, développement des actions citoyennes comme l'opération de ramassage des déchets par exemple, protection et développement des zones naturelles, sensibilisation au développement durable par des actions dans les ALAE et dans les services municipaux, et bien sûr, pérenniser la Journée nature en y ajoutant la patte de la nouvelle commission.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

des bâtiments communaux

Dans le cadre du programme de rénovation énergétique des bâtiments communaux, l'ancien système de climatisation réversible du centre de loisirs, qui fonctionnait au gaz de ville, a été remplacé par un système électrique qui assure à la fois le chauffage et la climatisation.

Le nouveau système entraîne l'arrêt d'émission de gaz à effet de serre (combustion de gaz), même s'il est équivalent en matière de consommation énergétique.

En 2021, le programme de rénovation énergétique sera consacré au remplacement des fenêtres de l'école de musique, afin de garantir une meilleure isolation et limiter les déperditions de chauffage.

Matinée de ramassage des déchets reportée

Suite au passage de Launaguet en alerte maximale quelques jours avant la matinée de ramassage des déchets, la commission Environnement et Développement durable, menée par Natacha Marchipont, a reporté l'événement au printemps. Près de 50 personnes s'étaient inscrites.



Dès que les conditions sanitaires le permettront, l'opération de ramassage des déchets sera annoncée dans les supports d'information municipale.



Votre élue en charge de l'environnement et du développement durable
natacha.marchipont@mairie-launaguet.fr

Transition écologique :

5 primes pour s'y préparer aujourd'hui et protéger son pouvoir d'achat



Dans le cadre de son Plan de relance, Toulouse Métropole développe un ambitieux volet environnemental pour accélérer la transition écologique de son territoire. Cinq nouvelles primes, conçues au plus près des besoins quotidiens des habitants, sont disponibles pour les aider à être des acteurs de la croissance verte, en préservant leur pouvoir d'achat.

Adopté à l'unanimité du Conseil de la Métropole, ce dispositif d'aides aux particuliers et aux professionnels met en place une écologie de solutions, pragmatique et accessible à tous. Qu'il s'agisse de se déplacer, rénover son habitation ou faire réparer des équipements, chacun pourra y trouver un accompagnement financier adapté à sa situation.

À l'échelle du territoire, l'ambition est de créer des emplois non délocalisables, réduire la dépendance aux énergies fossiles et les émissions de CO₂, améliorer la qualité de l'air et le cadre de vie des habitants.

5 PRIMES*



POUR ENCOURAGER LA PRATIQUE DU VÉLO

Une prime vélo de **600 € maximum** pour aider à l'achat et la location longue durée d'un vélo classique, cargo, avec ou sans assistance électrique, neuf ou d'occasion.



POUR FACILITER LE REMPLACEMENT D'UN VÉHICULE POLLUANT PAR UN VÉHICULE PLUS PROPRE

Via un achat, un changement de motorisation, ou la location ; **jusqu'à 5 000 €** de prime.



POUR RÉNOVER SON HABITAT

Primes pour le financement de l'audit énergétique **510 € maximum** et la rénovation énergétique, d'une résidence principale **jusqu'à 1 000 €**.



POUR INSTALLER DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Prime solaire **jusqu'à 25 %** du coût des travaux d'installation.



POUR DONNER UNE SECONDE VIE À SES APPAREILS

(électroménager, téléphonie, audiovisuel, outillage, horlogerie...) **Jusqu'à 100 €** de prime pour la réparation de biens manufacturés auprès des artisans du réseau des « Répar'acteurs » disponibles sur www.annuaire-reparation.fr

*Conditions et dépôt des demandes sur : demarches.toulouse-metropole.fr

toulouse
métropole

en grand !

La restauration scolaire : un enjeu économique, social et environnemental

Un défi quotidien : servir plus de 900 repas chaque jour scolaire avec plus de 250 le mercredi et plus de 150 pendant les vacances scolaires ; préparer des produits frais à la cuisine centrale ; assurer le service par liaison chaude de 5 groupes scolaires dont 3 cuisines satellites et en liaison froide le portage à domicile.



L'équipe de la cuisine centrale : Jean-Marc, Franck, Pétruta, Annie, Frédéric, Béatrice, Michel et Stéphane



L'équipe de la cuisine satellite de l'école Les Sables : Segvi, Christine et Rose-Marie (absentes de la photo : Dalila, Myriam et Martine)



L'équipe de la cuisine satellite de l'école élémentaire A. Rimbaud : Rita et Zohra (premier plan), Nathalie, Murielle, Anne-Sophie et Céline (second plan)

Assurer la sécurité alimentaire et maintenir une hygiène maximale sont notre préoccupation quotidienne, en suivant des protocoles et des règles de travail strictes, plus draconiennes encore avec la COVID19 (identification des allergènes potentiels, nettoyage des denrées alimentaires, nettoyage et désinfection des lieux et du matériel, gestes barrières, etc.). La volonté politique de la municipalité est de répondre aux objectifs économiques, sociaux et environnementaux pour tout ce qui implique la restauration scolaire.

Les priorités de la municipalité : le goût, la qualité, la santé

Plus de 75 % des plats proposés sont cuisinés à partir de produits frais ou élaborés sur place, gage de qualité gustative et nutritionnelle. La municipalité ambitionne de proposer autant que possible des produits issus de l'agriculture biologique ou dits de

qualité (IGP, labels, etc.), et des produits locaux ou issus du commerce équitable.

- L'équilibre nutritionnel des menus élaborés par le responsable de la restauration sont soumis à une commission extra-municipale composée d'élus, de parents d'élèves et de membres du personnel de restauration, et validés par une diététicienne.
- La municipalité propose un menu végétarien par semaine mais souhaite aller plus loin en proposant d'avantage de protéines végétales pour réduire notre impact environnemental.
- La solidarité est également au cœur des valeurs que souhaite transmettre l'équipe municipale, avec l'accès à tous à des repas équilibrés selon les revenus des familles, ainsi que le portage des repas à domicile pour les personnes âgées, en situation de handicap ou convalescentes.

Des objectifs pédagogiques

Le conseiller délégué à la restauration scolaire, Michaël Turpin, poursuit plusieurs objectifs pédagogiques relatifs à l'équilibre alimentaire, la découverte des goûts, l'autonomie, la bienséance et la politesse, la lutte contre le gaspillage, le tri des déchets et bien sûr, la convivialité !

Il s'appuie sur le savoir-faire des animateurs et des ATSEM qui encadrent les enfants pendant les repas. Des repas à thème et des activités ludiques seront ainsi proposées aux enfants durant toute l'année (la semaine du goût, la journée de lutte contre le gaspillage, etc.) comme le menu Halloween du mardi 3 novembre.



L'équipe de la cuisine satellite de l'école maternelle A. Rimbaud : Rima, Laurence, Céline et Jessica



Votre élu en charge de la restauration scolaire :
michael.turpin@mairie-launaguet.fr

travaux

Dans le cadre de la programmation opérationnelle et budgétaire de la métropole, définie avec la municipalité de Launaguet, Toulouse Métropole entretient les voies et aménage l'espace public au bénéfice du cadre de vie des Launaguétois.



CHEMIN DES COMBES
seconde tranche de création de trottoir pour assurer la continuité piétonne et améliorer la sécurité des usagers.



CHEMIN DE LA PALANQUE

Réfection de la couche de roulement entre le chemin des Sports et le Chemin de la Violette, pour renforcer la chaussée et entretenir les accotements. Cet aménagement permet d'améliorer la sécurité des automobilistes et des cyclistes, et de rénover l'aspect de l'espace public.



IMPASSE DE LA SAUDRUNE
Modernisation des feux tricolores en vue d'optimiser les cadences et fluidifier la circulation.



ROUTE DE BESSIÈRES

La ville de Launaguet a demandé l'inscription du financement de la sécurisation de la Route de Bessières entre le rond-point de l'Hôtel de ville et le rond-point de la Porte des Sables au Plan d'Aménagement Multimodal Métropolitain (PAMM) de Toulouse Métropole.



AVANT



APRÈS

ARBRES ENLEVÉS ET REMPLACÉS

La mairie a pris la décision d'enlever les pins parasols situés devant le centre de loisirs. Chaque arbre enlevé sera remplacé par une essence adaptée aux espaces urbains. Les épinettes provoquaient de nombreux dégâts, elles bouchaient notamment les gouttières.



Votre élu en charge de la voirie
pascal.paquelet@mairie-launaguet.fr

Plus de 600 visiteurs pour les Journées européennes du patrimoine

Un public nombreux malgré le contexte covid est venu découvrir le château de Launaguet à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.



Le fleuron de la dynastie Virebent, raconté par une guide conférencière de l'office de tourisme de Toulouse, attire chaque année plusieurs centaines de personnes (plus de 600 en 2020). La visite de l'église, le concert d'orgue et les conférences complètent admirablement cette belle journée consacrée au patrimoine historique et immatériel de Launaguet.

Nouveauté 2020 L'association **Les Amis de Virebent** a développé cette année un **parcours ludique pour les enfants à partir de 6 ans, car la culture commence dès le plus jeune âge.**

EXPOSITION PEINTURES & SCULPTURES : une magnifique exposition

Toulouse Les Orgues

L'histoire écrite par Marie Baltazar et narrée par la comédienne Laetitia Bos a trouvé écho dans les pièces de musique choisies par l'organiste Virgile Monin. Près de 70 personnes ont embarqué dans une machine à remonter le temps et ont fait la connaissance avec cet instrument mystérieux qu'est l'orgue. Plus de 20 personnes ont participé aux visites du château et de l'église proposées en complément du concert.



LA LECTURE DE ROSY AND JOHN

de Pierre Lemaitre par Roland Gigoï, accompagné au piano électrique par Grégoire Aguilar, a captivé les spectateurs venus au Théâtre Molière malgré les contraintes covid. Le festival Polars du sud a trouvé son public qui aime frissonner à l'écoute de comédiens qui savent si bien retranscrire la tension des polars, d'autant plus quand ils sont accompagnés d'un instrument.



La commission Culture, menée par Édith Papin-Touzet, a exposé quatre artistes pour l'édition 2020 de Peintures et Sculptures au château : le photographe Jean-Marie Viaud, le sculpteur Bruno Renard, la peintre Olga Yaméogo et l'illustratrice Anne Jamati. Comme chaque année, tous les élèves des écoles de la ville étaient invités à visiter l'exposition. 26 classes ont ainsi découvert ces œuvres artistiques, accompagnées des enseignants et des membres bénévoles du Comité Expo. Anne Jamati a animé les ateliers scolaires proposés aux classes d'élémentaire. Les illustrations réalisées par les enfants ont ensuite été coloriées en classe puis reliées pour en faire des carnets accordéons.



Participation citoyenne : deux nouveaux référents

L'arrivée de Catherine Fournier et Xavier Mouligneau dans le dispositif de participation citoyenne porte à six le nombre de référents citoyens à Launaguet. Si vous aussi vous souhaitez devenir acteur de la préservation de votre cadre de vie, découvrez leurs missions et leur rôle auprès des forces de l'ordre.

Une réunion s'est tenue le 8 octobre entre la lieutenant de la brigade de gendarmerie de Castelginest, Lorraine Schulz, le maire, la police municipale et les acteurs de la participation citoyenne afin de souhaiter la bienvenue aux deux nouveaux référents citoyens, Catherine Fournier et Xavier Mouligneau, et de leur expliquer leur rôle au sein de leur quartier.

Aujourd'hui, Launaguet compte six référents citoyens répartis entre le nord et le sud de la commune : Karine Crozes, Catherine Fournier, Xavier Mouligneau, Guy Nadaï, Georges Alcouffe et Pascal Barcenás.

Leur rôle ? Relayer les informations remontées par les habitants de leur quartier auprès des forces de l'ordre. Il ne s'agit pas de délation, seulement d'éveiller sa vigilance à ce qui est inhabituel. Par cette vigilance, ils créent un cercle vertueux en tissant du lien entre les habitants, de la solidarité dans le voisinage.

Il peut s'agir de relever le courrier et d'avoir un œil sur les maisons des personnes en congés, de remarquer qu'un voisin n'a pas ouvert ses volets, ou tout chose anormale.

Dans ces cas-là, les référents n'ont pas vocation à se substituer à la gendarmerie ou à la police municipale, ils relayent simplement l'information pour action, ou non, des forces de l'ordre.

La participation citoyenne est un dispositif gratuit basé sur le volontariat qui sert la société et préserve le cadre de vie de tous. C'est notamment un levier efficace pour lutter contre les cambriolages.

Si vous vous intéressez à votre voisinage et que vous souhaitez être acteur de la préservation de votre qualité de vie, vous pouvez faire une demande auprès du maire.

Stationnements gênants, masques jetés : encore trop d'incivilités



Le maire a pris un nouvel arrêté en date du 9 septembre 2020 règlementant l'arrêt et le stationnement des véhicules sur l'ensemble de la commune de Launaguet.

Afin de garantir la tranquillité et le déplacement en toute sécurité des usagers sur le domaine public, l'arrêt et le stationnement de véhicules sont autorisés uniquement aux emplacements réservés à cet effet. Ils sont matérialisés au sol par de la peinture blanche, bleue ou jaune selon les zones. La commune est dotée d'espaces suffisants pour permettre aux automobilistes de se garer aux bons endroits. En cas de non-respect du présent arrêté, tout contrevenant recevra un procès-verbal pour avoir commis cette infraction, et pourra être relevé, conformément à l'article R417-6 du Code de la Route. Concernant les masques, nous faisons un rappel à la civilité de chacun pour ne pas les jeter dans la rue, mais bien dans les poubelles.



MOUVEMENTS DE PERSONNELS

à la Brigade de gendarmerie de Castelginest

Depuis le 1^{er} août, la lieutenant Lorraine Schulz remplace la lieutenant Marine Caillon, mutée à Paris sur un poste d'analyse et de synthèse au profit du cabinet du ministère de l'intérieur. Originaire de Nice, elle se trouve sur la circonscription de la commune depuis fin mars, date de sa sortie de Saint-Cyr l'École. Elle a réussi le concours d'officiers et intégré la prestigieuse école d'officiers de Gendarmerie de Melun. L'arrivée d'un nouveau gendarme dans la brigade porte l'effectif total à 41.



Expression des groupes d'élus représentés au conseil municipal de la ville de Launaguet

La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes et illustrations publiés dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

Agir avec vous naturellement (groupe majoritaire)

Lettre ouverte aux enseignants d'écoles et du collège de Launaguet

La liberté de pensée a toujours été un des principes fondamentaux de notre école républicaine. La loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État nous garantit la liberté de croire ou de ne pas croire, c'est le fondement de notre laïcité.

Celle-ci est attaquée aujourd'hui de plein fouet par des forces terroristes qui trouvent, hélas, des relais dans certains réseaux sociaux. Ces forces tentent de nous diviser et de déconstruire notre société. Sous couvert de sensibilité religieuse blessée, des fanatiques de tous bords attaquent nos lois républicaines et des enseignants qui essaient, dans leur établissement et à l'extérieur, de rappeler que le principe de laïcité est indispensable au bien vivre ensemble. Rien, absolument rien, ne saurait justifier l'assassinat d'un homme.

Je demeure persuadé que l'Éducation est une réponse à tous les obscurantismes et à toutes les haines.

Vous, enseignants, vous formez des élèves pour qu'ils deviennent des citoyens libres, éclairés et émancipés au-dessus de tout précepte religieux.

Samuel Paty était l'un d'entre vous. Il faisait comme vous toutes et tout son travail d'enseignant, tout simplement. Il était connu pour son investissement auprès de ses élèves et faisait partie de ces hussards de la république qui prônent la justice et la liberté d'expression. Il était persuadé que l'école laïque est le creuset dans lequel se forment des hommes et des femmes doués de raison capables de résister à tous les dogmes.

L'école fait malheureusement partie aujourd'hui de ces territoires perdus que notre République doit reconquérir et, pour cela, l'unité nationale s'impose quelles que soient notre origine, notre religion ou nos idées politiques.

Sachez que le conseil municipal et moi-même serons toujours à vos côtés pour vous soutenir dans la défense des principes laïques et républicains. Plus encore dans ce moment douloureux et tragique, nous devons nous rassembler et défendre notre liberté de conscience et de parole.

Et à l'heure où nous apprenons que le deuxième confinement se met en place, avec cette fois le maintien de votre rôle éducatif auprès des écoliers et collégiens, sachons nous soutenir pour surmonter ensemble ces épreuves.

Pensons aux mots de Victor Hugo :

« Chaque enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne. L'ignorance est la nuit qui commence l'abîme ».

La France se reconfine

Une nouvelle période de confinement vient d'être annoncée par le Président de la République.

Est-ce surprenant ?

Non quand on sait que, pour la semaine du 21 septembre et selon les résultats COVID Prév. de Santé Publique France

- nous étions seulement 38,3 % à éviter les regroupements,
- nous étions seulement 48,5 % à éviter les rassemblements festifs
- nous étions seulement 52 % à garder les distances d'1 m.

En revanche entre juillet et septembre le port du masque était passé de 49,7 % à 73,9 %.

Il nous faut donc plus que jamais respecter les gestes barrières et poursuivre nos efforts pour lutter efficacement et collectivement contre l'épidémie.

De son côté, la municipalité mobilise tous les dispositifs sous sa responsabilité pour lutter contre la pandémie et venir en aide aux Launaguétois.

Les élus majoritaires autour de Michel Rougé

Place au changement pour une vraie ville (groupe minoritaire)

Alors même que le virus est toujours présent, on nous donne peu d'espoir pour les semaines à venir, cependant, l'espérance a pour père le temps et pour mère la patience.

Hommage à Samuel PATY, cet enseignant qui s'efforçait de transmettre son savoir à ses élèves, et chaque jour consolidait ce socle qui nous est cher « l'instruction ».

Nous sommes dans un pays d'égalité, de fraternité et de liberté, stop à cette barbarie qui vise à toujours essayer de nous fragiliser !

Portez-vous bien

Les élus minoritaires autour de Georges Deneuveille



Nouveau !

Des huîtres et du poisson le mercredi sur le marché

Si vous aimez les huîtres et le poisson frais, ne cherchez plus ! Vous en trouverez en direct du producteur tous les mercredis au marché sur la place Françoise Dague.

Renseignements : 06 22 33 66 33



TransToulousaine

Grâce à une météo plutôt clémente et malgré les contraintes liées au Covid19, la 3^e édition de la TransToulousaine s'est parfaitement déroulée.

Au total, 297 marcheurs, dont 42 partis de Launaguet, ont rallié l'île du Ramier au coeur de Toulouse. La TransToulousaine a pour but de montrer que l'espace urbain offre un terrain de marche, car il n'y a pas qu'à la montagne qu'on peut faire de la randonnée !

L'ADMR s'implante à Launaguet

L'association d'Aide à domicile en milieu rural (ADMR) propose des services qui peuvent être pris en charge par l'APA, les caisses de retraite, les mutuelles, et peuvent faire l'objet de 50 % de réduction fiscale.

Avec une équipe de plus de 60 intervenants à domicile, les services proposés s'étendent de la garde d'enfants à domicile, au ménage, repassage, le petit bricolage et petit jardinage, l'aide aux personnes en situation de handicap et aux seniors.



**Contact // ADMR Launaguet / 81 avenue des Nobles / 05 62 75 98 55
admr.sad.toulousenord@fed31.admr.org**



+
SUR LE
WEB



DES COLIS GOURMANDS pour nos aînés (+70 ans)

En raison de la pandémie de covid-19, le traditionnel repas des aînés ne pourra pas avoir lieu cette année. Cependant, Michel Rougé, maire de Launaguet, et le Conseil Municipal, ont décidé d'offrir à toutes les personnes âgées de 70 ans et plus, résidant sur la commune, un colis gourmand.

La distribution de ce colis se fera impérativement sur inscription auprès du CCAS entre le 12 et le 20 novembre 2020. Pour des raisons d'organisation, aucune inscription ne sera prise en compte après cette date.

Le jour de l'inscription, une pièce d'identité et un justificatif de domicile seront demandés. Un bon de retrait permettra de retirer le colis entre le 21 et le 23 décembre 2020, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, salle de l'Orangerie.

INSCRIPTIONS // Du 12 au 20 novembre auprès du CCAS (parc de l'Hôtel de Ville, près de l'Orangerie) aux horaires suivants :
Lundi, mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Mercredi et vendredi de 9 h à 12 h
Renseignements : CCAS - 05 61 37 64 64

Pour l'attestation de déplacement, cocher la case « Convocation judiciaire ou administrative et rendez-vous dans un service public »